



# Déclarations et Discours

---

No 73/22

## URGENCE D'UNE ÉTUDE SÉRIEUSE DES OBSTACLES AU DÉSARMEMENT

Discours prononcé le 24 octobre à la Première Commission de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, par M. W.H. Barton, ambassadeur et représentant permanent du Canada à la Conférence du Comité du désarmement à Genève.

\* \* \* \*

Les multiples conflits armés qui éclatent au Moyen-Orient illustrent fort clairement le point fondamental de nos délibérations, à savoir que la guerre constitue un instrument futile pour la solution des différends entre États. De plus, chaque nouvel incident, où qu'il se produise, comporte le danger de s'étendre à une région plus vaste encore, avec tout ce que cela suppose d'escalade en matière de volume des forces et de moyens utilisés dans les armements. La dissuasion réciproque et la modération de la part des puissances nucléaires constituent de puissants facteurs capables d'empêcher le conflit original de dégénérer en affrontement général. Toutefois, pouvons-nous prendre pour acquis que ces moyens de dissuasion suffiront toujours? Pour la plupart dans le monde ils ne suffisent pas. Nous souhaitons une intervention internationale efficace afin d'atténuer et, en définitive, d'éliminer la menace de la guerre; voilà ce qui justifie notre présence ici aujourd'hui et qui justifiera, sans doute, notre retour l'an prochain et les années suivantes.

Le présent débat annuel sur le désarmement fournit l'occasion de revenir sur les événements survenus au cours des douze derniers mois, de dresser le bilan de la situation actuelle et de réfléchir aux initiatives de nature à apporter des améliorations au cours de la prochaine période.

La présente Commission a l'habitude d'accorder une attention spéciale aux travaux du Comité de la Conférence du désarmement. Cela est dans l'ordre des choses; le Comité, en effet, est responsable devant l'Assemblée générale et, dans un certain sens, lui sert, entre les sessions, de lieu de discussion et de source d'expertise en matière de désarmement. Par la même occasion, l'évaluation que fait l'Assemblée de la situation actuelle serait incomplète si elle ne tenait pas compte des événements qui surviennent ailleurs en vue de la limitation, de la réduction ou de la restriction des instruments de guerre.

---